

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 817

Rubrik: Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TESSIN

La chevillette ne cherra pas

Le refus du Centre universitaire tessinois par 46 993 non contre 21 530 oui, bien que prévisible, nous a beaucoup frappé. Le peuple n'a probablement pas vu l'intérêt d'une institution coûteuse qui n'aurait même pas servi directement les bacheliers du canton, dans la mesure où il s'agissait d'un établissement de troisième cycle. A travers ce refus se dessine une image un peu sombre de l'autre minorité latine. C'est cette constatation qui a inspiré, en marge de l'éditorial, quelques réflexions à Eric Baier.

Le Tessin, pour beaucoup d'entre nous, c'est le bonheur qui envahit le voyageur plongeant dans cette chaude vallée de la Léventine et reconnaissant les premières humeurs méridionales. Pays accueillant, le Tessin se donne à aimer.

A cette image idyllique se superpose tout de suite celle, commercialo-touristique, qui fait de cette région la plaque tournante des investissements et des achats immobiliers par des étrangers au canton.

Après le vote du 20 avril sur le CUSI, il convient d'ajouter une troisième image aux deux premières: les Tessinois ne sont pas ces libéraux de progrès que l'on pouvait se représenter jusqu'ici. Ils sont séduits eux aussi par les sirènes du conservatisme et du repli sur soi. Ce vote, tombant tout de suite après le refus d'entrer à l'ONU, devrait donner l'occasion aux intellectuels universitaires de faire le point sur la place qu'ils occupent en Suisse et qui semble rétrécir à vue d'œil.

Deux paramètres doivent être ici rappelés: Les trois cantons qui forment le peloton de tête pour le taux des bacheliers sont Genève (26,4%), Bâle-Ville (21,6%) et le Tessin (19,4%). Il était de toute évidence dans l'intérêt du Tessin, qui doit envoyer ses bacheliers à Zurich, à Genève ou à Milan pour continuer leurs études, de créer chez lui un

embryon d'université. Le peuple a tranché, montrant par là qu'il craint les universités plus qu'il ne les apprécie. Ce verdict doit être perçu comme un vote de méfiance.

Autre paramètre important: on sait que Carlo Speziati, le grand patron radical de l'instruction publique tessinoise, avait mis depuis une dizaine d'années tout son poids politique dans la préparation de ce scrutin. Quel naufrage pour un homme d'Etat respecté, qui quitte ses fonctions tout à fait normalement à la fin du mois!

E. B.

BERNE

Méfiance ou confiance?

Pas de véritable surprise lors du renouvellement des autorités bernoises et pourtant quelque chose a changé.

La politique devient toujours plus une affaire d'initiés dont la majorité du peuple se désintéresse malgré une couverture médiatique très satisfaisante. La méfiance ne parvient à se manifester que

Vue-des-Alpes: Neuchâtel 2000

Etonnants, ces Neuchâtelois! Alors que partout on parle de protection de l'environnement, de réductions de la charge polluante, de la nécessité de «coordonner le rail et la route», de favoriser les transports publics, ils acceptent à trois contre un la construction d'une nouvelle route, en tunnels, sous la Vue des Alpes afin de mieux relier le Bas et le Haut de leur canton.

Les opposants, soutenus par le syndicat des cheminots (SEV), n'ont pas fait le poids. Pourquoi? Principalement parce que les 60 000 habitants des montagnes neuchâteloises ont le droit, comme n'importe quelle autre agglomération de cette importance en Suisse, de disposer aussi de bonnes liaisons avec le réseau autoroutier du pays. Accessoirement, parce que les arguments écologiques sont fragiles: franchir le Jura à 1000 mètres en tunnel plutôt qu'à 1300 mètres en plein air n'est pas stupide, améliorer la sécurité des usagers n'est pas sans importance, ne pas amplifier l'emploi de fondants chimiques mérite considération.

Il n'est pas superflu de préciser, à l'intention de ceux qui connaissent mal la situation neuchâteloise, que ce canton n'est pas saturé

d'autoroutes! Ses liaisons sont inachevées. En est, la jonction avec la N1, à Chiètres, dépend de la bonne volonté bernoise, et aussi un peu fribourgeoise. En ouest, les Vaudois traînent les pieds pour permettre le raccordement avec la N5 à Grandson. Côté transports ferroviaires, les CFF n'en font surtout pas trop depuis des décennies pour revaloriser la ligne du pied du Jura. Les superbes graphiques de Rail 2000, malgré les apparences, pourraient entraîner dans les faits le déclassement définitif, ou tout au moins durable de cette ligne. L'ensemble de ces éléments figure d'ailleurs dans une «conception neuchâteloise des transports» qui se préoccupe autant de désenclaver le canton que d'améliorer l'offre en transports publics. La réalisation progressive des différents projets est prévue sur une quinzaine d'années. Le vote du week-end dernier ne veut pas dire que la route aura la préférence sur le rail. Il signifie davantage que, dans ce délai, les Neuchâtelois veulent disposer d'infrastructures pour la route et le rail qui soient au moins aussi bonnes que ce que tous les autres Suisses ont souvent déjà. Ni plus ni moins.

J. P. G.

par l'abstentionnisme. L'impuissance à infléchir la marche des événements devient toujours plus préoccupante.

L'élection au Conseil Exécutif a été conforme aux prévisions de ceux qui ont considéré que la rupture de l'entente UDC-Parti radical était réelle. Chaque électeur a voté pour sa couleur sans faire de cadeaux aux «cousins». Dans ces conditions les anciens peuvent être satisfaits et les deux principaux partis aussi. Les radicaux pleurent et, par chance, le siège réservé au Jura bernois n'a pas provoqué l'éviction d'un élu d'un autre parti. Le deuxième tour montrera comment ce siège peut être assuré, mais la preuve est faite que l'application de la disposition constitutionnelle peut se révéler fort délicate.

Le Grand Conseil sera assez différent. Il y a de nombreux nouveaux élus. Les deux principaux groupes (UDC et PS) n'ont jamais été aussi faibles depuis longtemps. Le parti radical plafonne depuis les années cinquante. Le PDC se marginalise de plus en plus.

Pour les petites listes, il ne faut pas gonfler les résultats de la liste libre. Ils sont bien inférieurs à ceux des Jeunes Paysans quand ils avaient ébranlé le PAB (aujourd'hui UDC) dans les années trente. L'expérience de Team 67 en Argovie peut se renouveler à Berne.

L'Action nationale a retrouvé ses effectifs parlementaires de 1974 et le PSO poursuit sa marche dans les institutions en pénétrant au Grand Conseil bernois.

Les médias ont couvert les élections d'une manière qui aurait dû mobiliser les électeurs. Tant la SSR que les radios locales ont fait des efforts méritoires. Il convient cependant de remarquer que bien des commentaires à chaud se révèlent très rapidement contraires à la réalité parce que les résultats incomplets ne permettent guère de tirer des conclusions définitives. L'auditeur consommateur s'en contente mais l'effet est raté pour les auditeurs critiques.

Une législature intéressante commence à Berne. L'initiative socialiste pour l'élection du Conseil Exécutif à la proportionnelle pourrait intéresser aussi les radicaux, déçus de l'échec de leur tentative de déstabilisation. Le Grand Conseil comptera quelques députés très critiques qui réussiront, peut-être, à se faire mieux entendre que jusqu'ici. Un tournant a été pris et il ne doit pas tout aux caisses dites noires.

C. F. P.

1^{er} MAI

Un centenaire qui se porte bien

Le 1^{er} Mai a cent ans cette année. Si la première journée internationale du travail a donné lieu à des manifestations dans le monde entier le 1^{er} mai 1890, cette date trouve son origine dans une campagne nationale pour la journée de 8 heures lancée en 1886 par le mouvement syndical américain.

Si cette revendication avait déjà été satisfaite dans une société de colonisation anglaise en Nouvelle-Zélande en 1848 et pour les maçons de l'Etat australien de Victoria dès 1855, ailleurs on travaillait alors souvent 15, 16 voire 17 heures par jour pour une semaine de six ou même sept jours.

L'idée d'une journée internationale de soutien aux revendications ouvrières était déjà évoquée à un congrès international tenu à Londres en 1888. C'est l'année suivante, lors de la reconstitution de l'Internationale (la Deuxième), que l'idée, reprise par des socialistes suédois, belges et américains, se concrétise pour le 1^{er} mai 1890.

La décision ne fit pas grand bruit. Mais la répression, dans plusieurs pays, est à la mesure de la crainte que suscite cette démonstration de force du

mouvement ouvrier international, qui devient une réalité pour ses adversaires comme pour ses adhérents.

Par la suite, le 1^{er} Mai a joué un rôle de catalyseur pour la création de nombre de partis socialistes et de syndicats ouvriers. Limitée d'abord aux pays industrialisés occidentaux, la célébration de la journée internationale du travail s'étend en 1893 en Grèce, au Chili en 1907, au Japon en 1922, en Iran en 1946... Mais dès les années 20 le mouvement syndical américain se distance du socialisme et le mouvement syndical européen se dépolitise durant la prospérité qui suit la Seconde Guerre mondiale. La manifestation a souvent été interdite: au Portugal sous la dictature de Salazar, en Afrique du Sud dès 1963, ou détournée par des régimes dictatoriaux en grand-messe (sous Mussolini, Hitler, Franco, Pétain). Dans les pays communistes, elle donne lieu à d'imposants défilés militaires pendant que les manifestations de militants ouvriers sont durement réprimées.

En 1955, le pape Pie XII désigne le 1^{er} Mai comme fête de «Saint Joseph Artisan»!

Le 1^{er} Mai est aussi un symbole du retour à la démocratie, on l'a vu au Portugal en 1975 ou en Espagne. C'est le ferment de mouvements à venir: en Afrique du Sud, les plus grandes manifestations ont eu lieu le 1^{er} mai 1985, aux Philippines un regroupement de syndicats sous la dictature de Marcos prit le nom de *Kilosang Mayo Uno*, le Mouvement du Premier Mai.

Tout cela et bien d'autres choses encore sont racontées en quarante pages alertes, illustrées de reproductions d'affiches et de photos historiques, d'une brochure de Dan Gallin, secrétaire général de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes. Pour ne pas perdre la mémoire.

Aux origines du Premier Mai, Genève, 1986. UITA, rampe du Pont-Rouge 8, 1213 Petit-Lancy. Fr. 7.50.